



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Snanc et la filière bovine

Question au Gouvernement n° 1352

Texte de la question

SNANC ET LA FILIÈRE BOVINE

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Travert.

M. Stéphane Travert . Je sais Mme la ministre de l'agriculture mobilisée toute cette semaine, comme beaucoup d'entre nous : elle a raison d'être aux côtés de nos filières à arpenter les allées du Salon international de l'agriculture.

Alors que ce Salon a ouvert ses portes samedi dernier, éleveurs et artisans bouchers-charcutiers ont pris connaissance de la circulaire relative à la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat 2025-2030. Ce document prévoit que, pour répondre aux enjeux nutritionnels et environnementaux, « la limitation de la consommation de viandes et de charcuteries [... doit se faire en faveur de celle de protéines végétales dans une logique de rééquilibrage des sources de protéines ».

Dans le même temps, la France s'est opposée, comme nous l'avons fait au Parlement, à l'accord commercial avec le Mercosur, afin de protéger nos filières d'élevage face à des productions étrangères, qui ne respectent pas nos standards sanitaires, environnementaux et sociaux. Or, sur le terrain, dans les allées du Salon que nous sommes nombreux à arpenter depuis samedi matin, j'ai constaté que le message était devenu difficilement lisible.

Affaiblir structurellement la consommation de viande revient, en effet, à fragiliser simultanément deux maillons indissociables : le revenu des éleveurs et l'activité des commerces alimentaires de proximité.

M. Didier Le Gac . Eh oui !

M. Stéphane Travert . Le signal est particulièrement violent pour nos éleveurs, qui respectent les normes les plus exigeantes au monde, pour nos bouchers, qui valorisent ces productions locales, et pour l'ensemble des filières d'élevage déjà fragilisées. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Dans nos communes rurales, la boucherie est souvent l'un des derniers commerces alimentaires de proximité. Elle emploie des apprentis et fait vivre les centres-bourgs.

Pouvez-vous nous garantir que la transition alimentaire que vous promouvez se construira avec les filières d'élevage françaises et leurs artisans, et non au détriment de leur activité et de la vitalité de nos territoires ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. - Mme Émilie Bonnivard applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

M. Laurent Panifous, *ministre délégué chargé des relations avec le Parlement*. Au travers de la Snanc, le

gouvernement affiche une ambition claire : permettre à chaque Français d'accéder d'ici 2030 à une alimentation plus saine, plus durable, plus juste. Pour nos agriculteurs, cette stratégie marque une avancée majeure pour la territorialisation de la souveraineté alimentaire.

Mme Sandra Marsaud . Bof, bof, nous ne sommes pas convaincus !

M. Laurent Panifous, ministre délégué . L'objectif est bien que cette stratégie puisse être déclinée concrètement, au plus près des territoires, en soutien à nos producteurs et à nos transformateurs. Pour y parvenir, la Snanc prévoit de renforcer les projets alimentaires territoriaux, véritables tremplins permettant d'assurer des débouchés pérennes à nos producteurs, de trouver des solutions de transformation et de garantir le recours à des produits locaux, de qualité et durables de la part des restaurateurs qui cherchent à s'approvisionner.

Concernant la consommation de viande, cette stratégie est claire : la viande a toute sa place dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée.

M. Didier Le Gac . Ah ! Tout de même !

M. Laurent Panifous, ministre délégué . Il n'est d'ailleurs question que d'éviter la surconsommation. Cependant, nous consommons en France une part croissante de viande importée.

M. Vincent Descoeur . Vous avez délaissé la production !

M. Laurent Panifous, ministre délégué . Les achats de viande des Français ne doivent pas se reporter sur des viandes importées, produites dans des conditions et selon des normes bien inférieures aux nôtres. C'est pourquoi la Snanc insiste sur la nécessité de surveiller l'évolution de la consommation nationale de viande, afin de s'assurer de son adéquation avec les objectifs de réduction des importations, au profit d'une viande locale, durable et de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Traver](#)

Circonscription : Manche (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1352

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 février 2026